

CARRELEUR / CARRELEUSE

COURTEPOINTIER / COURTEPOINTIÈRE

CHARPENTIER / CHARPENTIÈRE

COUVREUR / COUVREUSE

TAPISSIER-DÉCORATEUR
TAPISSIÈRE-DÉCORATRICE

ÉBÉNISTE

Formation professionnelle de la construction

14
APPRENTISSAGES
À CHOIX

MARBRIER / MARBRIÈRE

MENUISIER / MENUISIÈRE

ÉTANCHEUR / ÉTANCHEUSE

PLÂTRIER CONSTRUCTEUR À SEC
PLÂTRIÈRE CONSTRUCTRICE À SEC

PEINTRE

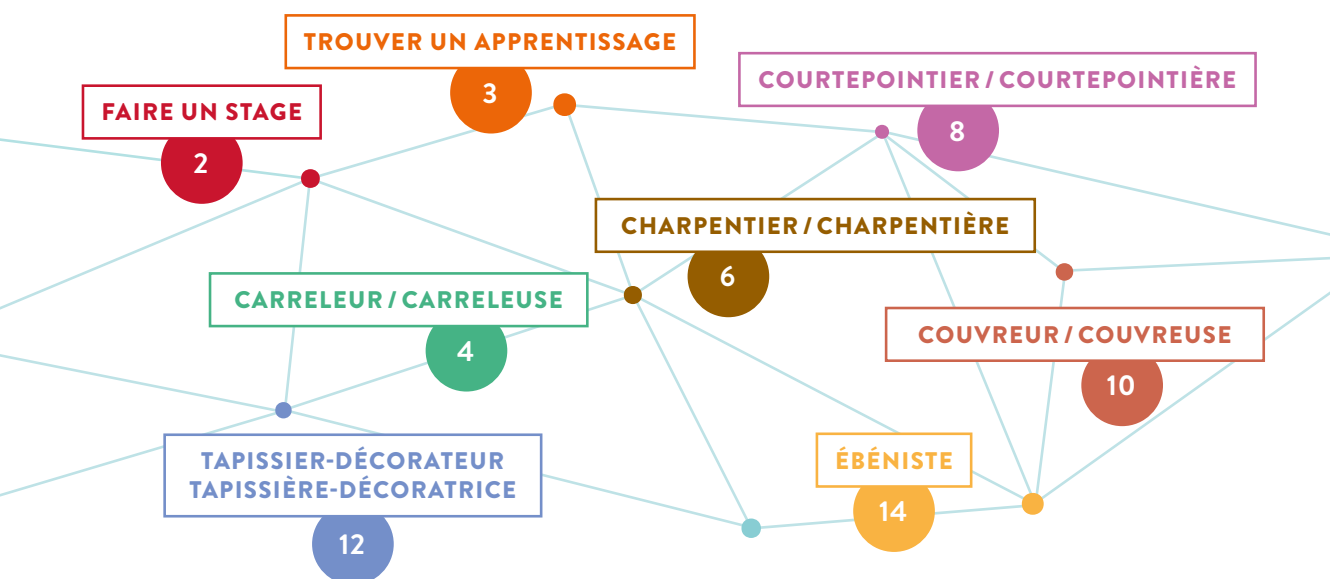
STORISTE

POSEUR DE SOL / POSEUSE DE SOL

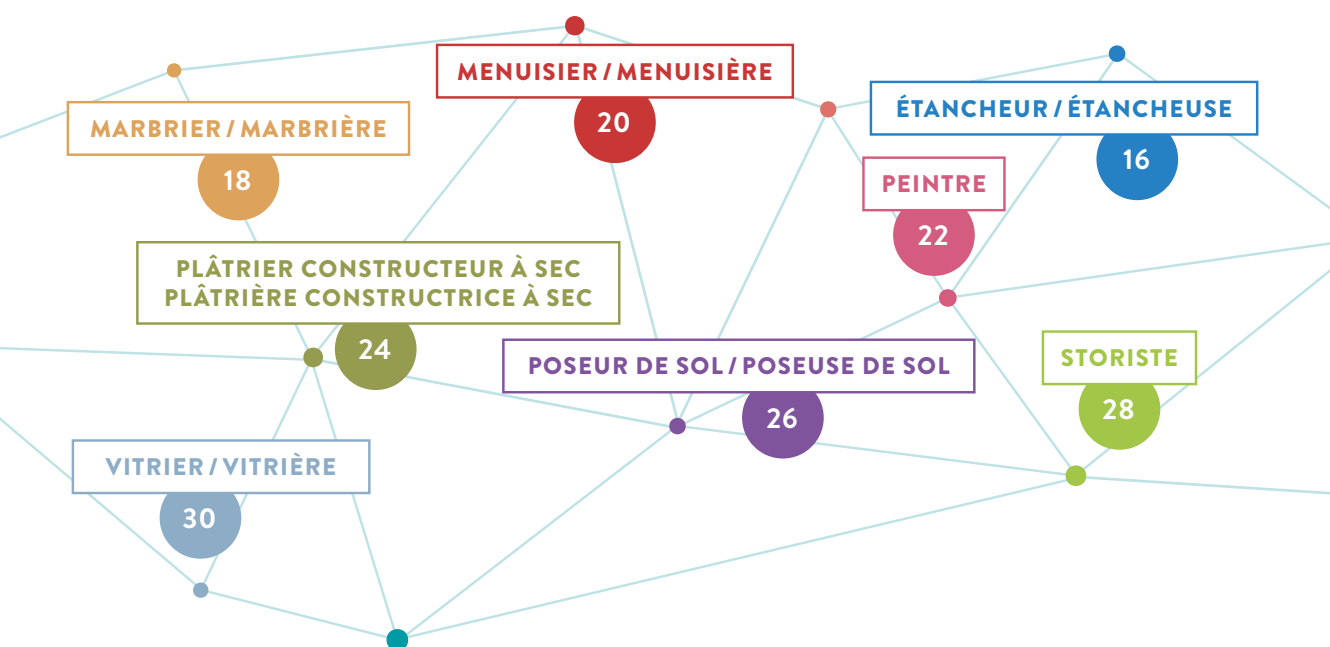
VITRIER / VITRIÈRE

2024

www.cpso-ge.ch



Sommaire



S'INFORMER AUTREMENT

32

Cité des métiers	32
Centre de formation Pont Rouge	32
Filières supérieures de l'apprentissage	32
Règles d'engagement pour l'apprentissage	33
Perfectionnement professionnel	34
Allocations et aides au perfectionnement professionnel	34
Adresses utiles	35
Sites internet utiles	36

Lance-toi !

COMMENCE DÈS MAINTENANT



Suis les étapes ci-dessous ou consulte notre site
www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Fais un stage

1

PRENDS CONTACT

directement avec les entreprises qui accueillent des jeunes en stage

Tu trouveras une liste d'entreprises prêtes à t'accueillir sur notre site.

2

BESOIN D'AIDE ?

pour trouver un stage de découverte et d'orientation de 1 à 5 jours

Nous sommes là pour te soutenir : remplis le formulaire sur notre site et nous prendrons contact avec toi rapidement.

3

REMP LIS LE FORMULAIRE

de demande d'enregistrement d'un stage

Le formulaire est disponible sur notre site et doit être envoyé à l'OFPC au plus tard 1 semaine avant le début du stage.

4

RÉCUPÈRE TON RAPPORT DE STAGE

une fois rempli par l'entreprise à la fin du stage

Le formulaire est disponible sur notre site. Après le stage, si le métier t'intéresse, demande à l'entreprise si elle est d'accord de signer avec toi un contrat d'apprentissage.

Bon à savoir

- Tu peux faire plusieurs stages de courte durée en entreprise dans des métiers différents pour confirmer ton choix
- Tu es au cycle d'orientation ? Tu peux être libéré pour de courtes périodes, avec l'accord de l'OFPC, pour faire un stage
- Pour découvrir les métiers de l'ébénisterie et de la menuiserie, l'école de la construction organise également des stages auxquels tu peux t'inscrire par téléphone au 022 388 45 99



Trouve un apprentissage

1

PRENDS CONTACT

avec une ou plusieurs entreprises formatrices

Tu trouveras sur notre site une liste d'entreprises formatrices à contacter par téléphone, par email ou directement sur place.

2

BESOIN D'AIDE ?

pour trouver un employeur

Contacte notre service formation au tél. **058 715 34 75**

ou par mail à formation@cpsso-ge.ch

3

FAIS UN STAGE

dans la ou les entreprises avec lesquelles tu as pris contact

Réfère-toi à la page ci-contre pour savoir comment faire.

4

PASSE LES ÉVALUATIONS

d'entrée en apprentissage

L'inscription se fait au moyen du formulaire en ligne sur notre site.

5

SIGNE LE CONTRAT

d'apprentissage avec ton employeur et ton tuteur légal

Tu trouveras un exemple de contrat sur le site www.formationprof.ch/dyn/3942.aspx

Bon à savoir

- Tu peux faire plusieurs stages de courte durée en entreprise dans des métiers différents pour confirmer ton choix
- Avant de t'engager, tu peux approfondir tes connaissances du métier par des stages de plus longue durée (max. 3 semaines)
- Viens demander conseil à la Cité des métiers permanente de l'OFPC
6, rue Prévost-Martin
1205 Genève
- Les associations professionnelles organisent des forums et des entretiens individuels pour répondre à tes questions et t'aider dans ta réflexion



Carreleur(euse)

Le carreleur ou la carreleuse met en œuvre différents types de carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle et en pâte de verre, pour protéger et embellir les sols, les murs et les escaliers.

Spécialisé(e) dans les travaux de finition appelés second œuvre, il/elle intervient après le maçon et le plâtrier. De bonnes notions de maçonnerie sont nécessaires pour réaliser des travaux d'aménagement avant la pose. Il/elle travaille plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries.

Les éléments sont fixés au sol ou au mur à l'aide de mortier et de mortier-colle à base de ciment, de dispersion ou de résine réactive. De plus en plus il/elle est amené(e) à développer sa créativité dans des ouvrages de décoration. Il/elle intervient aussi sur des chantiers d'entretien et de rénovation.

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de carreleur

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction
- www.devenir-carreleur.ch

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC DE CARRELEUR

Perfectionnement professionnel



Chef d'équipe



Chef d'équipe carreleur



Maîtrise fédérale



Maître carreleur

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Après avoir acquis une certaine expérience professionnelle, le carreleur ou la carreleuse peut accéder à certains postes à responsabilités et fonctionner comme chef d'équipe. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.



Charpentier(ière)

Le charpentier ou la charpentière prépare, façonne et assemble des pièces en bois pour l'ossature des bâtiments et des ouvrages particuliers, tels que chalets, habitations, salles de sport, piscines, patinoires, ponts, escaliers, halles, monuments historiques, etc.

Spécialiste du toit et du bois dans la construction, il/elle peut réaliser une partie de l'armature d'un bâtiment ou la fabriquer intégralement. Il/elle travaille aussi bien dans le domaine des nouvelles constructions que dans celui de la réhabilitation, de la modernisation et de la réfection.

Il/elle travaille en atelier et sur les chantiers, dans des entreprises artisanales ou industrielles. Il/elle est souvent à l'extérieur, exposé(e) aux différentes conditions atmosphériques, dans des positions parfois peu confortables, au-dessus du vide. Il/elle exerce son activité en petits groupes sous les ordres de chefs d'équipe ou de contremaîtres.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de charpentier

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	Pas de salaire : tronc commun plein temps école
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction – Métiers du bois

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



CFC DE CHARPENTIER

Perfectionnement professionnel

✓ >	Chef d'équipe	>	Chef d'équipe charpentier
✓ >	Contremaître	>	Contremaître charpentier
✓ >	Maîtrise fédérale	>	Maître charpentier
✓ >	Technicien ES	>	Technicien en construction bois ES
✓ >	Ingénieur	>	Ingénieur en construction bois HES

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Une maturité professionnelle facilite l'accès à ces voies de perfectionnement (plus de détails p. 33).



Courtepointier(ière)

Le courtepointier ou la courtepointière coupe et coud des tissus de différentes sortes pour confectionner des décorations d'intérieur : rideaux, tentures, voilages, couvre-lits, stores, nappes, ainsi que des duvets, des coussins ou des housses de matelas.

Le courtepointier ou la courtepointière travaille généralement assis ou debout pour la coupe de grandes pièces de tissus.

Dans les ateliers de décoration, il/elle collabore au sein de petites équipes composées d'un(e) tapissier(ière)-décorateur(trice) et de deux ou trois collègues. Dans les grands magasins spécialisés ou dans les entreprises d'ameublement, il/elle peut être en contact avec le client et lui donner des conseils.

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale: 4 jours en entreprise et 1 jour à l'école par semaine
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de courtepontier

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 300.- / mois – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 400.- / mois – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 700.- / mois – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Gewerblich-Industrielle Berufsfachschule Solothurn – BBZ

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC DE COURTEPOINTIER

Perfectionnement professionnel



Diplôme fédéral (maîtrise)



Maître courtepontier

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Le courtepontier ou la courtepontièr travaille dans des ateliers de décoration ou dans le département rideaux, textiles, décoration, ameublement, des grands magasins. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.



Couvreur(euse)

Le couvreur ou la couvreuse assure l'étanchéité des toitures et des façades des bâtiments neufs ou à rénover (villas, chalets, édifices commerciaux ou industriels, etc.) et pose des éléments de couverture (ardoises, tuiles, tavillons, plaque de fibre, de ciment, etc.)

Il/elle isole et protège diverses sortes de toiture (à deux ou quatre pans, en coupole, plate, etc.) contre le froid, l'humidité, la chaleur et le bruit en les recouvrant avec des matériaux adaptés à leur forme et à leur situation géographique. En été comme en hiver, le couvreur exerce son activité sur les toits, en plein air et par tous les temps, sur divers types d'ouvrages, neufs et anciens et également sur les monuments historiques.

Il/elle travaille souvent dans des positions inconfortables, au-dessus du vide. Il/elle coordonne ses travaux et collabore avec d'autres professionnels du bâtiment, spécialiste de l'enveloppe des édifices (constructeur de toitures plates, constructeur de façades, monteur d'échafaudages).

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : pratique en entreprise / théorie: 8 semaines de cours bloc/année
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de couvreur

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation Polybat

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC DE COUVREUR

Perfectionnement professionnel

✓ >	Brevet de chef de groupe	>	Chef de groupe couvreur
✓ >	Brevet de chef de chantier	>	Chef de chantier couvreur
✓ >	Brevet de contremaître	>	Contremaître couvreur
✓ >	Diplôme fédéral de Maître couvreur	>	Maître couvreur

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*



Tapissier(ière)- décorateur(trice)

Le tapissier-décorateur ou la tapissière-décoratrice est un artisan polyvalent qui s'occupe de l'aménagement intérieur des maisons, des bureaux (banques, hôtels, assurances, etc.). Il/elle rénove des sièges rembourrés, pose des rideaux, des tentures, des lambrequins, des stores, ainsi que des revêtements de sols.

Accessoirement, il/elle agence les meubles, les luminaires, les tableaux et objets de décoration. La gamme des travaux est assez large : rembourrage, revêtement de sols, montage, rideaux.

Le/la tapissier(ière)-décorateur(trice) est employé(e) par une maison de décoration, une maison d'ameublement ou une entreprise spécialisée dans le travail de revêtement. Il/elle travaille généralement seul(e) ou par petites équipes, il/elle est en contact avec d'autres professionnels du bâtiment (architecte, ébéniste, menuisier, etc.), ainsi qu'avec les clients chez qui il/elle effectue le travail.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise et cours théoriques 1 jour/semaine à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de tapissier-décorateur

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 300.- / mois – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 450.- / mois – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 600.- / mois – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 850.- / mois – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Gewerblich-Industrielle Berufsfachschule Solothurn – BBZ

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



**CFC DE TAPISSIER-
DÉCORATEUR**

Perfectionnement professionnel



Maîtrise fédérale



Maître tapissier-décorateur

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Après avoir acquis une certaine expérience professionnelle, le/la tapissier(ière)-décorateur(trice) peut accéder à des postes à responsabilités (chef d'atelier) dans une grande entreprise de décoration. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.



Ébéniste

Les ébénistes fabriquent des meubles, des agencements de bureaux, magasins, cuisines et restaurants. Ceci pour tous les bâtiments de construction individuelle, ainsi que pour les bâtiments multifonctionnels, (halles de sport, expositions).

L'ébéniste travaille principalement en atelier et parfois chez les clients pour les travaux de pose. Il/elle utilise des outils manuels et des machines pour transformer les bois massifs, les placages et divers panneaux. Il/elle peut également y associer des matériaux modernes (métaux, verre, matériaux de synthèse).

L'ébéniste peut également se consacrer à la restauration de meubles anciens ou à la copie de mobiliers anciens. Celle-ci exige une parfaite connaissance du meuble et de son assemblage aux différentes époques. L'aptitude au dessin technique et l'habileté manuelle sont indispensables. Véritable métier d'art, l'ébénisterie est une spécialité difficile et réservée aux plus motivé(e)s.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école ou Plein temps école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC d'ébéniste

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	Pas de salaire : tronc commun plein temps école
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction – Métiers du bois

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



CFC D'ÉBÉNISTE

Perfectionnement professionnel

✓ >	Spécialiste de fabrication	>	Spécialiste de fabrication
✓ >	Chef de projet	>	Chef de projet
✓ >	Maîtrise fédérale	>	Maître ébéniste
✓ >	Technicien ES	>	Technicien ES
✓ >	Ingénieur HES	>	Ingénieur HES

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Une maturité professionnelle facilite l'accès à ces voies de perfectionnement (plus de détails p. 33).



Étancheur(euse)

L'étancheur ou l'étancheuse assure la protection des bâtiments (toitures, terrasses, dalles de parking, sous-sols) et de constructions de génie civil (ponts, tunnels) contre les infiltrations d'eau, les attaques de l'humidité, la corrosion des armatures et du béton.

Pour ce faire, il/elle soude ou colle des étanchéités bitumeuses, coule et façonne l'asphalte à chaud. L'étancheur ou l'étancheuse travaille en équipe principalement à l'extérieur.

Une partie de son activité ne peut être faite que par beau temps. Les jours de pluie, il/elle effectue des travaux d'isolation à l'intérieur (pour assurer l'étanchéité et prévenir des infiltrations d'eau dans des sous-sols humides, des cuisines industrielles, des salles de bains). Il/elle peut porter des charges lourdes (rouleaux d'étanchéité). Parfois, il/elle travaille à genoux ou accroupi(e).

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : pratique en entreprise / théorie: 8 semaines de cours bloc/année
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC d'étancheur

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation Polybat

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC D'ÉTANCHEUR

Perfectionnement professionnel

✓	➤	Brevet de chef de groupe	➤	Chef de groupe étancheur
✓	➤	Brevet de chef de chantier	➤	Chef de chantier étancheur
✓	➤	Brevet de contremaître	➤	Contremaître étancheur
✓	➤	Diplôme fédéral de Maître couvreur	➤	Maître étancheur

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*



Marbrier(ère)

Le marbrier ou la marbrière fabrique des ouvrages neufs en pierre naturelle à partir de blocs de marbre, granit, calcaire, porphyre, serpentine, tuf, etc., d'un certain volume.

Le marbrier ou la marbrière taille et sculpte des monuments funéraires et commémoratifs, travaille des revêtements de façades et d'entrées d'immeubles, réalise à l'intérieur des bâtiments, escaliers, salles de bains, tablettes de lavabos, tables, plans de travail, dessus de commodes, etc. Il/elle restaure aussi des monuments et des pièces anciennes.

Il/elle travaille à l'atelier pour la préparation des pierres et sur le chantier pour la pose et l'ajustage des éléments fabriqués. Il/elle collabore avec les fournisseurs de pierre, les architectes et les autres professions du bâtiment.

Perspectives professionnelles

Le marbrier ou la marbrière qualifié(e) est très recherché(e).

Dans les entreprises d'une certaine importance, le marbrier ou la marbrière peut accéder à certains postes à responsabilités et fonctionner comme chef d'équipe, chef d'atelier ou de département. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte et créer une entreprise.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC tailleur de pierre orientation conception et marbrerie

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre d'enseignement professionnel de Morges

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



CFC DE TAILLEUR DE PIERRE

Perfectionnement professionnel

Apprentissages complémentaires de sculpteur(trice) sur pierre ou de tailleur(euse) de pierre.

✓ >	Diplôme fédéral de marbrier	>	Maître marbrier, Maître sculpteur
✓ >	Brevet fédéral	>	Artisan en conservation du patrimoine
✓ >	École supérieure	>	Technicien en conduite de travaux, designer
✓ >	HES	>	Bachelor en conservation ou design / Master en conservation

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*



Menuisier(ière)

Le menuisier ou la menuisière travaille le bois. Il/elle réalise des portes, des fenêtres, des armoires, des volets, des placards. L'ensemble des boiseries doit être étudié, dessiné, débité, monté, posé, verni ou teinté. Il/elle est un artisan habile, aux mouvements rapides et sûrs.

Il/elle travaille principalement en atelier, bien que le travail manuel reste important, il/elle est de plus en plus relayé(e) par des machines. Il/elle maîtrise les notions essentielles de la géométrie. Et si le bois reste son matériau de prédilection, le menuisier ou la menuisière utilise désormais l'aluminium, les panneaux d'agglomérés ou stratifiés.

Sur le chantier, le menuisier ou la menuisière gère ses activités de façon indépendante tout en collaborant avec les architectes et les autres professions du bâtiment. Il/elle monte, pose et ajuste les éléments fabriqués en atelier. Il/elle effectue des travaux de réparation de serrures, charnières, portes, fenêtres ou volets cassés et restaure dans les règles de l'art, portes, fenêtres ou parois de valeur usées ou abîmées.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école ou Plein temps école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de menuisier

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	Pas de salaire : tronc commun plein temps école
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction – Métiers du bois

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



CFC DE MENUISIER

Perfectionnement professionnel

✓ >	Spécialiste de fabrication	>	Spécialiste de fabrication
✓ >	Chef de projet	>	Chef de projet
✓ >	Maîtrise fédérale	>	Maître menuisier
✓ >	Technicien ES	>	Technicien ES
✓ >	Ingénieur HES	>	Ingénieur HES

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Une maturité professionnelle facilite l'accès à ces voies de perfectionnement (plus de détails p. 33).



Peintre

Le ou la peintre applique des peintures et des vernis sur différents éléments d'un bâtiment : plafonds, murs, sols, fenêtres, volets, boiseries. Par son travail, il/elle protège et embellit les maisons.

Le ou la peintre travaille généralement sur le chantier. Seuls les objets mobiles et facilement transportables (fenêtres, portes, volets, etc.) peuvent être peints en atelier. Il/elle pose également des papiers peints, des tissus, des revêtements muraux.

Le changement fréquent de lieu de travail est une caractéristique de la profession. Il/elle passe sans cesse des chantiers de constructions nouvelles à des bâtiments anciens à transformer. Il/elle exerce ses tâches seul(e) ou en petite équipe.

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de peintre

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC DE PEINTRE

Perfectionnement professionnel

✓	➤	Certificat de chef de chantier	➤	Chef de chantier peintre en bâtiment
✓	➤	Brevet de contremaître	➤	Contremaître peintre en bâtiment
✓	➤	Maîtrise fédérale	➤	Maître peintre en bâtiment

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Une fois l'apprentissage terminé et après avoir acquis une certaine expérience professionnelle, le ou la peintre peut accéder à certains postes à responsabilités et fonctionner comme chef d'équipe. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.



Plâtrier(ière) constructeur(trice) à sec

Le plâtrier constructeur ou la plâtrière constructrice à sec met en œuvre toutes sortes de produits en plâtre pour construire des cloisons, des faux-plafonds ou des chapes. Il/elle enduit les murs et les plafonds d'une couche de plâtre ou de crépi qu'il/elle lisse ou structure.

Le plâtrier constructeur ou la plâtrière constructrice à sec assure d'autres activités intermédiaires entre le gros œuvre et les finitions : il/elle pose les isolants thermiques ou acoustiques (laine de verre, polystyrène, etc.) et monte les cloisons en briques plâtrières. Pour les plafonds ou les cloisons, il/elle utilise également des matériaux prêts à la pose, tels que plaques et carreaux de plâtre. Il/elle répare des éléments d'ornement en staff.

Il/elle travaille seul(e) ou en équipe, soumis au rythme imposé par la prise du plâtre, il/elle travaille vite et bien. Autonome, il/elle respecte les consignes de sécurité sur le chantier.

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de plâtrier constructeur à sec

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1 ^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2 ^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3 ^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation professionnelle de la construction

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



**CFC DE PLÂTRIER
CONSTRUCTEUR À SEC**

Perfectionnement professionnel

✓	➤	Certificat de chef de chantier	➤	Chef de chantier plâtrier
✓	➤	Brevet de contremaître	➤	Contremaître plâtrier
✓	➤	Diplôme fédéral	➤	Maître plâtrier

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Une fois l'apprentissage terminé et après avoir acquis une certaine expérience professionnelle, il/elle peut accéder à certains postes à responsabilités et fonctionner comme chef d'équipe. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.



Poseur(euse) de sol-parquet

Le poseur ou la poseuse de sol-parquet met en œuvre des revêtements en bois (parquets) et des moquettes, du linoléum, du liège, du plastique ou du caoutchouc (textiles et résilients) pour recouvrir, protéger et embellir les sols, parfois les murs des logements, des bâtiments administratifs, commerciaux ou industriels.

Le poseur ou la poseuse de sol-parquet répare, traite et rénove les anciens parquets en bois massif (parquets) ou recouvre les sols, murs et autres supports de matériaux synthétiques ou naturels (textiles et résilients).

Il/elle travaille seul(e) ou en petite équipe, à l'abri des intempéries. Sur les chantiers des immeubles en construction ou en rénovation, aussi dans les bureaux et habitations en activité, il/elle collabore et coordonne des activités avec celles des autres professions du bâtiment.

Formation initiale

Durée de la formation	· 3 ans Parquet / possibilité 4^e année pour Textiles et résilients · 3 ans Textiles et résilients / possibilité 4^e année pour Parquet
Type de formation	Duale: 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC 3 ans de poseur de sol-parquet

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre d'enseignement professionnel de Morges

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



**CFC PARQUET
OU TEXTILES ET RÉSILIENTS**

1 ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE



**CFC DANS
L'AUTRE ORIENTATION
(parquet ou textiles et résilients)**

Perfectionnement professionnel



Brevet Fédéral de chef poseur



Chef poseur de revêtements de sol



Diplôme fédéral de maîtrise



Maître poseur de revêtements de sol

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*



Storiste

Le ou la storiste monte, entretient et répare les systèmes de protection contre le soleil, les intempéries ou pour obscurcir des salles de projection. Il/elle installe également des portes roulantes pour les garages ou les ateliers.

Une partie de son travail consiste à réparer ou à changer des installations posées. Le ou la storiste se rend régulièrement chez le client, dans un espace déjà meublé et habité, pour effectuer des réparations ; il/elle doit donc être discret(e) et soigneux(se).

En général, il/elle travaille seul(e) ou en équipe de deux. Sur les grands chantiers de construction ou de rénovation, il/elle peut faire partie d'une équipe de montage assez importante.

Formation initiale

Durée de la formation	3 ans
Type de formation	Duale : pratique en entreprise / théorie: 8 semaines de cours bloc/année
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de storiste

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00/ h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00/ h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00/ h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre de formation Polybat

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 3 ANS



CFC DE STORISTE

Perfectionnement professionnel

✓	➤	Brevet de chef de groupe	➤	Chef de groupe storiste
✓	➤	Brevet de chef de chantier	➤	Chef de chantier storiste
✓	➤	Brevet de contremaître	➤	Contremaître storiste
✓	➤	Diplôme fédéral de Maître storiste	➤	Maître storiste

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*



Vitrier(ière)

Le vitrier ou la vitrière est un(e) spécialiste de la pose du verre pour le bâtiment : fenêtres et façades, portes vitrées, vitrage de toitures ou de balustrades, miroirs.

Il/elle effectue des installations «tout verre» : vitrines, portes coulissantes, parois-miroirs, vérandas, aquariums. Il/elle utilise et façonne différents types de verres de construction (isolant, trempé, feuilleté), etc. Le vitrier ou la vitrière est amené(e) à soulever et à déplacer avec adresse de lourdes charges, encombrantes et très fragiles.

Il/elle travaille seule ou en petite équipe. Il/elle travaille en atelier au façonnage des pièces ou sur les chantiers à la pose des éléments vitrés. Lors d'interventions urgentes, il/elle doit respecter des délais parfois très courts.

Formation initiale

Durée de la formation	4 ans
Type de formation	Duale : 4 jours en entreprise / 1 jour à l'école
Conditions d'admission	Scolarité obligatoire terminée
Titre obtenu	CFC de vitrier

Salaire et vacances (exclusivement pour la formation Duale)

1^{re} année	CHF 6.00 / h – 6 semaines de vacances
2^e année	CHF 9.00 / h – 6 semaines de vacances
3^e année	CHF 15.00 / h – 6 semaines de vacances
4^e année	CHF 18.00 / h – 6 semaines de vacances

Renseignements et adresses utiles (voir pp. 35 et 36)

- Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre
- Conseil et suivi des apprentis
- Centre d'enseignement professionnel de Morges

Évaluations d'entrée en apprentissage (obligatoires)

Avant l'entrée en apprentissage, les candidats doivent passer les évaluations d'entrée en apprentissage EVA-EVATECH. Les domaines évalués sont le français, les mathématiques et le technique.

Les évaluations ont lieu toute l'année et les inscriptions se font en ligne sur le site internet www.eva-evatech.ch.

Cursus

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

APPRENTISSAGE DE 4 ANS



CFC DE VITRIER

Perfectionnement professionnel

▼	➤	Brevet Fédéral de contremaître	➤	Contremaître vitrier
▼	➤	Brevet Fédéral de chef de projet techniverrier	➤	Chef de projet techniverrier
▼	➤	Diplôme fédéral de maître vitrier	➤	Maître vitrier

Plus de détails sur le site www.cpsso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Perspectives professionnelles

Après avoir acquis une certaine expérience professionnelle, le vitrier ou la vitrière peut accéder à un poste à responsabilités et fonctionner comme chef d'équipe, chef d'atelier ou contremaître. Moyennant une formation commerciale complémentaire, il/elle peut s'installer à son propre compte.

S'informer autrement sur nos métiers

Cité des métiers

Zooms Métiers

Rencontrez les pros, découvrez les métiers du second oeuvre! Démonstrations, exposés, contacts et échanges avec les professionnel(le)s et les apprenti(e)s, vous permettent de découvrir les métiers de charpentier, ébéniste, menuisier, plâtrier, peintre, carreleur, et d'aider au choix d'une formation.

Cité des métiers l'Expo | Palexpo

Jeunes et adultes, venez découvrir les métiers du second oeuvre en action, dialoguer avec des apprenti(e)s et des professionnel(le)s et trouver des conseils en orientation!

Rendez-vous du 22 au 27 novembre 2022 à Palexpo Genève (Halle 6) – 30, route François-Peyrot – 1218 Le Grand-Saconnex

Cité des métiers permanente de l'OFPC

L'Office de l'orientation, de la formation professionnelle et continue (OFPC) est ouvert toute l'année. Permanence du lundi au vendredi de 10h à 17h – 6, rue Prévost-Martin – 1211 Genève 4

Tous les renseignements nécessaires pour préparer votre visite figurent sur le site de la Cité des métiers : www.citedesmetiers.ch

Journées portes ouvertes du CFPC

Le Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC) réunit tous les métiers du bâtiment. Il vous ouvre ses portes une fois par an.

Plus d'informations : edu.ge.ch/site/cfpc – Tél. 022 388 85 80

Centre de formation Pont Rouge

4, rampe du Pont-Rouge – 1213 Petit Lancy – Tél. 058 715 33 47

Parcours sécurité des métiers de la construction

Formation des apprentis et du personnel d'entreprise à la santé et la sécurité du Travail

Vitrine des métiers de la construction

Informations sur les métiers de la construction, en collaboration avec la Cité des métiers permanente de l'OFPC

Tous les renseignements nécessaires pour préparer votre visite figurent sur le site du Centre de formation Pont Rouge : www.fmb-ge.ch/la-federation/le-centre-pont-rouge

Filières supérieures de l'apprentissage

Maturité professionnelle technique

La maturité professionnelle technique (MPT) ouvre aux jeunes la porte des Hautes Écoles Spécialisées (HES) par la voie de l'apprentissage.

Elle allie une formation initiale (CFC) à une formation complémentaire.

La MPT peut être faite en même temps que le CFC, ou après.

Les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent se présenter sur le marché du travail ou accéder aux HES.

Hautes écoles spécialisées (HES)

L'accès aux HES pour l'ensemble des métiers du second oeuvre est conditionné par l'obtention d'une maturité professionnelle ou d'un titre équivalent.



Tous les renseignements nécessaires figurent sur le site du Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC): edu.ge.ch/site/cfpc/maturite-professionnelle

Règles d'engagement pour l'apprentissage

Critères d'engagement obligatoires

- Avoir 15 ans révolus
- Être libéré(e) de la scolarité obligatoire
- Avoir fait les évaluations d'entrée en apprentissage

Évaluations d'entrée en apprentissage

Les évaluations d'entrée en apprentissage sont obligatoires et indispensables pour obtenir une place d'apprentissage dans un des métiers du second oeuvre. Les inscriptions peuvent se faire directement en ligne sur le lien suivant: www.cpsso-ge.ch/10-formation-professionnelle.php

Les candidat(e)s sont convoqué(e)s individuellement à un entretien d'évaluation, organisé par la CPSO en collaboration avec les associations professionnelles.

Le perfectionnement professionnel

Toutes les personnes en activité dans les métiers du second œuvre ont accès au perfectionnement professionnel. Il est possible de se perfectionner ou d'acquérir de nouvelles qualifications dans la plupart des professions. Pour vous aider dans vos recherches, consultez les sites suivants :

- www.orientation.ch, rubrique *Formation continue > Perfectionnement*
- www.cpso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Les allocations et aides au perfectionnement professionnel

Le chèque annuel de formation (CAF)

Vous avez besoin d'un soutien financier ? Pour autant que vous remplissiez certaines conditions, le chèque annuel de formation (CAF) peut vous aider à financer tout ou partie d'un cours utile sur le plan professionnel.

Pour plus de renseignements ou pour déposer une demande en ligne de chèque annuel de formation :
www.citedesmetiers.ch/thematiques/bourses-et-financements/cheque-annuel-de-formation

Les aides de la Commission paritaire du second œuvre (CPSO)

· Compensation perte de gain

La CPSO accorde une aide aux personnes qui désirent se perfectionner dans un des métiers du second œuvre (brevet de contremaître, brevet de technicien, maîtrise fédérale, etc.).

· Participation aux frais d'écolage

La Confédération accorde une subvention aux personnes domiciliées en Suisse qui suivent un cours préparatoire aux examens professionnels fédéraux et qui se présentent à l'examen.

La CPSO prend en charge les frais d'écolage non couverts par la subvention fédérale.

· Congés de formation

Le/la travailleur(euse) a droit, en accord avec son employeur et dans la mesure du possible, aux congés de formation culturelle, professionnelle ou syndicale, dont les cours sont organisés par une ou plusieurs associations contractantes ou adhérentes.

Pour plus de renseignements ou pour une demande d'indemnisation en ligne :

www.cpso-ge.ch rubrique *Formation professionnelle*

Adresses utiles

Coordination pour la formation professionnelle des métiers du second œuvre

Adresse: 98, rue de Saint-Jean – Case postale 5278 – 1211 Genève 11
Tél.: 058 715 33 47
E-mail: jean-luc.guerineau@cpso-ge.ch

Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

Adresse: 6, rue Prévost-Martin – Case postale 457 – 1211 Genève 4
Tél.: 022 388 44 00

Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC) – Métiers du bois

Adresse: 10, avenue de la Jonction – 1205 Genève
Tél.: 022 388 85 80

Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC)

Adresse: 18, chemin Gérard-de-Ternier – 1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 82 00

Centre de formation Pont Rouge

Adresse: 4, rampe du Pont-Rouge – 1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 339 90 00

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)

Adresse: 31, avenue de Marcelin – 1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20

École de la construction Tolochenaz

Adresse: 2, route Ignace Paderewski – 1131 Tolochenaz
Tél.: 021 342 30 00

Centre de formation Polybat

Adresse: 40, chemin de l'Ermitage – 1619 Les Paccots
Tél.: 021 948 20 40

Gewerblich-Industrielle Berufsfachschule Solothurn – BBZ, Solothurn-Grenchen

Adresse: 10, Freuzacker – 4502 Solothurn
Tél.: 032 627 78 00

Sites internet utiles

Commission paritaire du second œuvre (CPSO)

- Informations générales sur la formation professionnelle dans l'ensemble des métiers du second œuvre A
- Liens avec les associations professionnelles
- Inscription en ligne aux évaluations d'entrée en apprentissage
- www.cpso-ge.ch, rubrique *Formation professionnelle*

Portail national portant sur l'orientation scolaire et professionnelle

- Accès à la bourse des places d'apprentissage
- www.orientation.ch

Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC)

- edu.ge.ch/site/cfpc

Association des répétitoires Ajeta

- Lorsque vous avez besoin d'un appui scolaire ou que vous souhaitez donner des cours à des élèves en difficulté
- www.ararep.ch

Institut de formation des adultes, spécialisé dans le perfectionnement professionnel et la formation continue

- www.ifage.ch

Université ouvrière de Genève (UOG) – Formations pour adultes

- www.uog.ch

Service des bourses et prêts d'études (SBPE)

- www.ge.ch/obtenir-bourse-pret-etudes-apprentissage

École de la construction Tolochenaz

- www.ecole-construction.ch

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)

- www.cepm.ch

Centre de formation Polybat – Les Paccots

- www.polybat.ch

